

DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

Séance du 19 décembre 2023

L'an deux mille-vingt-trois, le 19 décembre, à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 13 décembre.

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42

Nombre de présents :

Jusqu'au point n°6 : 33

A partir du point n°7 : 34

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de votants :

Jusqu'au point n° 6 : 39

A partir du point N° 7 : 40

Etaient présent(e)s :

Mme BERTRAND Dorothee, Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M. BLERVAQUE Philippe, Mme BOULENGER Delphine, Mme BROUARD Bénédicte, M. BROUTEELE Philippe, Mme DEBAISIEUX Nathalie, M. DEHAENE Michel, M. DELABRE Aimé, M. DELVALLE Jean, Mme DERONNE Véronique, Mme DUHAYON Monique, Mme DURUT Jocelyne, M. DUYCK Joël, Mme EVRARD Monique, M. FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, M. HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M. LAPIERRE Julien, Mme LORPHELIN Martine, M. LORIDAN Bernard, M. MAHIEU Philippe, M. MORVAN Hervé (arrivé au point 7), M. PARENT Michael, Mme PLE Sandra, M. PRUVOST Philippe, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M. VANECLOO Serge, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse, Mme VILLE Augustine.

Absents excusés :

M. FICHEUX Bruno, pouvoir donné à Madame Bertrand Dorothee,
M. BONNAERT Jean-Philippe, Pouvoir donné à Madame Debaisieux Nathalie,
M. BODART Michel, Pouvoir donné à Monsieur Mahieu Philippe,
M. MOUQUET Denis, Pouvoir donné à Madame Fermentel Geneviève,
M. SÉRÉ Soarey, Pouvoir donné à Madame Beuraert Martine,
M. THOREZ Jean-Claude, Pouvoir donné à Madame Herdin André,

Absents :

M. RAVET Pierre-Luc,
Mme DE SWARTE Marie-Dominique,

Secrétaire de séance : Monsieur DELVALEE Jean,

Délibération n°2023D180 – Tourisme, Voies Douce, Base nautique et Port de plaisance Flandre Lys – Tarifs 2024 du port de plaisance.

Le Vice-Président expose au Conseil :

Considérant qu'il y a eu une modification des tarifs en 2023 pour l'ensemble des services proposés par le port de plaisance Flandre Lys.

Considérant qu'un prestataire privé pourrait proposer des croisières « gustatives » durant la saison 2024 au départ du port de plaisance.

Considérant que les tarifs proposés en termes d'électricité et d'eau sont en rapport avec le prix moyen national.

Dans ce contexte, il est proposé :

- De reconduire l'ensemble des tarifs 2023 pour l'année 2024.
- De créer un tarif spécial « bateau à activité commerciale »

Tarifs électricité, eau, anneaux et services HT du port de plaisance au 1^{er} janvier 2024

TAILLE DU BATEAU	NUITEE	ABONNEMENT MENSUEL	ABONNEMENT SEMESTRIEL	ABONNEMENT ANNUEL REGLE AVANT LE 31 JANVIER 2024	ABONNEMENT ANNUEL RESIDENT*
Moins de 6,5 m	8.34	72.22	273.75	367.37	464.56
De 6,5 m à 13,5m	9.17	79.36	326.35	490.42	599.20
Plus de 13,5m à 18m	10.84	95.41	451.19	661.62	770.40
Plus de 18m	15.00	140.89	535.00	716.9	823.01
Activité commerciale	80 / mois				

Majoration de 10 % pour les abonnements annuels réglés après le 31 janvier 2024.

* Sont considérés résidents, les personnes habitant sur leur bateau plus de six mois annuellement. La redevance intègre un forfait supplémentaire pour les ordures ménagères et consommations d'eau.

SERVICES et TARIFS pour 2024

Rampe de mise à l'eau : 4,20 € HT la descente et la remontée valable 1 journée pour les plaisanciers non conventionnés

Ordures ménagères incluses dans le tarif de l'anneau, les encombrants sont à évacuer par le plaisancier vers sa propre déchetterie

Accès internet par Wifi : gratuit et illimité

Achat du badge pour crédit eau et électricité : 12,50 € HT

Eau : en sus, badge à créditer

Electricité : en sus, badge à créditer

Autres services

Douche : 1,70 € HT/pers
 Machine à laver : 4,20 € HT
 Sèche-linge : 4,20 € HT

Autres services du port :

- utilisation des embarcadères pour les activités de la base nautique, soit 36 m. Sur une base annuelle forfaitaire : 34 € HT le mètre
- accès au plan d'eau pour les activités de la base nautique : 834 € HT annuel
- facturation ordures ménagères : variable selon les volumes annuels
- rampe de mise à l'eau : 4,20 € HT par utilisation (comprenant une descente et une remontée par jour)
- mise à disposition de personnel : variable selon les heures effectuées et les compétences sollicitées, calculée sur le salaire de base y compris les cotisations salariales et patronales
- Ouverture du site : selon horaires délibérés : 17 € HT par jour
- mise à disposition des locaux : 12,50 € HT de l'heure

➤ Tarifs accès à l'électricité et à l'eau du port en 2024

UNITES	KWH	TARIFS 2024 HT en euros
2000	20	4.14
6000	60	12.20
18000	180	37.04
30000	300	61.65
42000	420	86.38
54000	540	111.20
60000	600	123.40

LITRES	TARIFS 2024 HT en euros
200	1.00
400	2.00
600	3.25
800	4.25
1000	5.17

Envoyé en préfecture le 29/12/2023

Reçu en préfecture le 29/12/2023



Publié le

ID : 059-245900758-20231219-2023D180-DE

TARIFS TTC ANNEAUX 2024 PORT HAVERSKERQUE

TAILLE DU BATEAU	NUITEE	ABONNEMENT MENSUEL	ABONNEMENT SEMESTRIEL	ABONNEMENT ANNUEL REGLE AVANT LE 31 JANVIER 2024	ABONNEMENT ANNUEL RESIDENT*
Moins de 6,5 m	10,00 €	87,00 €	328,00 €	441,00 €	557,00 €
De 6,5 m à 13,5m	11,00 €	95,00 €	392,00 €	588,00 €	719,00 €
Plus de 13,5 m à 18m	13,00 €	114,50 €	541,00 €	794,00 €	924,00 €
Plus de 18m	18,00 €	169,00 €	642,00 €	860,00 €	988,00 €
Activité commerciale	96 € / mois				

TARIFS TTC 2024 eau électricité PORT HAVERSKERQUE

ELECTRICITE			EAU	
UNITES	KWH	2024	LITRES	TARIFS 2024
2000	20	5,00 €	200	1,20 €
6000	60	14,60 €	400	2,40 €
18000	180	44,40 €	600	3,90 €
30000	300	74,00 €	800	5,10 €
42000	420	103,70 €	1000	6,20 €
54000	540	133,40 €		
60000	600	148,00 €		

Rampe de mise à l'eau : 5€ TTC la descente et la remontée valable 1 journée pour les plaisanciers non conventionnés

Ordures ménagères incluses dans le tarif de l'anneau, les encombrants sont à évacuer par le plaisancier vers sa propre déchetterie

Accès internet par Wifi : gratuit et illimité

Achat du badge pour crédit eau et électricité : 15,00€ TTC

Eau : en sus, badge à créditer

Electricité : en sus, badge à créditer

Douche : 2,00€/pers

Machine à laver : 5,00€ TTC

Sèche-linge : 5,00€ TTC

Envoyé en préfecture le 29/12/2023

Reçu en préfecture le 29/12/2023

Publié le  Conseil communautaire

ID : 059-245900758-20231219-2023D180-DE

Après avis favorables de la Commission et du Bureau, il est proposé d'approuver les tarifs définis ci-dessus.

Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents adopte la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à la CCFL,

Le Président,
Jacques HURLUS

